*French Language Studies* **21** (2011), 381–400, © Cambridge University Press
doi:10.1017/S0959269510000608

# *A première vue,* marqueur d'aspect *de dicto*

VERONIQUE LENEPVEU

*Université de Caen Basse-Normandie – CRISCO EA 4255*

(Received January 2010; revised June 2010; first published online 18 February 2011)

RESUME

On se propose d'étudier le fonctionnement sémantico-pragmatique de la locution adverbiale *à première vue* quand elle introduit un point de vue au sens de Nølke (1994) et qu'elle joue un rôle de « cadratif » prospectif (Charolles 1997). Dans cette perspective, nous nous intéressons aux enchaînements discursifs plus ou moins stéréotypés dans lesquels s'inscrit la locution. En particulier, nous établissons une relation entre *à première vue* et des expressions qui signalent une évolution dans le temps du jugement du locuteur (*à y regarder de plus près, en y réfléchissant, tout bien réfléchi, tout compte fait, tout bien considéré,* . . .).

## INTRODUCTION[1]

Dans le *Trésor de la Langue Française* (1994, tome 16, p. 1373), l'expression *à première vue* est citée, à l'entrée *vue*, parmi 'les locutions évoquant l'usage de ce sens pour évaluer, faire quelque chose'. Deux paraphrases sont proposées qui valent à la fois pour *à première vue* et *à la première vue* dont le sens est dit vieilli. Ces expressions peuvent signifier 'au premier coup d'œil'; parmi les exemples proposés, nous citerons:[2]

(1) Gérard lui avait été sympathique ***à première vue*** (PEISSON, *Parti Liverpool*, 1932, p. 120).
(2) Un comte hongrois présenta à Beethoven une composition de Bach, manuscrite et difficile, et (. . .) Beethoven l'exécuta, ***à première vue***, 'comme Bach la jouait (. . .)' (ROLLAND, *Beethoven*, t. 1, 1937, p. 279).
(3) Werner croit (. . .) que les êtres créés l'un pour l'autre doivent se reconnoître ***à la première vue*** (STAËL, *Allemagne*, t. 3, 1810, p. 139).

Mais il est précisé que, prise dans un sens figuré, la locution *à première vue* est paraphrasable par 'sans examiner les choses de près, sans réfléchir'. Pour exemple:

(4) Un peu de travail de bureau, alternant avec de longues sorties (. . .) hein? ***A première vue***, qu'est-ce que vous en diriez? (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1932, p. 241).

[1] Je remercie Francis Cornish, ainsi que trois relecteurs anonymes de la revue, pour leurs conseils qui m'ont permis d'améliorer cet article.
[2] Le gras et les italiques dans les exemples sont de nous.



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

Une étude rapide de l'évolution diachronique des locutions *à la première vue* et *à première vue* au moyen de la base de données 'Frantext intégral', nous permettra de voir dans quelle mesure le figement de la locution au niveau morphologique, qui s'accompagne de la disparition de l'article défini *la*, est associé à des modifications tant dans son fonctionnement syntaxique que sémantique. Il apparaît en effet que si *à première vue* peut garder une signification relativement compositionnelle comme *à la première vue*, elle peut aussi, par extension, fonctionner, en position détachée, comme marqueur de point de vue au sens de Nølke (1994a), un point de vue comprenant un contenu propositionnel et un jugement portant sur ce contenu, jugement lui-même attribué à un être discursif.[3] Les deux valeurs sémantiques sont corrélées au fonctionnement syntaxique de la locution, ce que nous décrirons à partir de la double opposition que propose Guimier (1996) pour caractériser le fonctionnement adverbial. Mais c'est la valeur pragmatique de *à première vue* en tant que marqueur de point de vue susceptible d'être confirmé ou infirmé par la suite du texte que nous étudierons plus particulièrement, en nous appuyant sur des énoncés attestés, sélectionnés sur 'Frantext intégral', ou bien choisis dans *Le Monde* sur CDRom (1995–96, 1999–2002). Dans des exemples comme (5) et (6):

(5) Quel âge peut-il avoir? ***A première vue*** une douzaine d'années. **A y regarder mieux**, davantage sûrement – quinze ans peut-être, car il paraissait naturellement fluet. ('Frantext intégral', M. Tournier, *Les météores*, 1975)

(6) (. . .) une situation très banale, ***à première vue***. Mais assez singulière, **à y regarder de plus près**. (*Le Monde* 11/09/01)

les expressions *à première vue, à y regarder mieux, à y regarder de plus près* paraissent signaler une évolution dans le temps du point de vue du locuteur relativement à une même situation. Le temps concerné n'est pas celui de la situation elle-même, mais bien celui du point de vue: il s'agit d'un temps *de dicto* au sens de Martin (1987).[4] L'objectif de cet article est de montrer que cette évolution du point de vue du locuteur est régie par un cadre strict que l'on peut décrire en termes de structure phasale d'un même procès énonciatif d'une prise en considération d'une situation en vue de constituer un jugement stabilisé. Dans la mesure où il s'agit de la structure temporelle interne de ce procès énonciatif, on parlera donc plutôt 'd'aspect *de dicto*', chacune des expressions étudiées renvoyant spécifiquement à telle ou telle phase de cette structure aspectuelle. Pour étudier cet aspect *de dicto*, nous articulerons les théories de l'aspect de phase (Vet, 2002, Tournadre, 2004, Gosselin, 2010, 2011) avec l'approche polyphonique de la notion de point de vue (Nølke 1994a), une approche qui nous permettra de montrer comment la locution

[3] La voix collective ON, l'allocutaire, une tierce personne, mais aussi le locuteur L peuvent avoir le statut 'd'être discursif', d'où le statut particulier du locuteur qui est à la fois responsable de l'énonciation et source éventuelle de points de vue.

[4] R. Martin (1987: 111–125) définit le temps *de dicto* comme celui de la prise en charge de l'énoncé. Il est l'axe sur lequel se modifient les univers de croyance; des formes rectificatives telles que *sauf si, à moins que* ou *encore que* illustrent cette possibilité qu'ont les langues de marquer ce temps de 'fluctuation des univers de croyance'.



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

contraint l'évidentialité de l'énoncé (Chafe 1986, Dendale et Tasmowski 1994), et réduit la responsabilité énonciative du locuteur.

## 2. DE *A LA PREMIERE VUE* VERS *A PREMIERE VUE*

### *2.1. A la première vue*

*A la première vue* est une expression, apparue au 17ème siècle,[5] qui s'est maintenue jusqu'au début du 20ème, elle signifie 'la première fois que X a l'expérience de Y', où X et Y s'instancient en fonction du contexte, et où l'expérience est fréquemment visuelle, d'où la paraphrase souvent possible 'au premier coup d'œil' ou 'la première fois que X voit Y'. Soit:

(7) (. . .) il n'y a point de femme qui ne soit contente d'elle-même, lorsqu'elle fait la conquête d'un homme ***à la première vue***. ('Frantext intégral', L'Abbé Prévost, *Lettres angloises ou Histoire de Miss Clarissa Harlow* [trad.], 1751)

(8) D'ailleurs, je lui devais la vérité, puisqu'il me donnait sa confiance quasiment ***à la première vue***. ('Frantext intégral', G. Sand, *Les maîtres sonneurs, Dixième veillée*, 1860).

Si l'on reprend la classification de Guimier (1996), on dira que, sur le plan sémantique, *à la première vue* présente un fonctionnement endophrastique dans la mesure où la locution participe à la construction du sens référentiel de la phrase en caractérisant une circonstance du procès, ce qu'attestent les paraphrases proposées, tandis qu'au plan syntaxique, son fonctionnement peut être intra-prédicatif: elle peut être intégrée à la phrase, et quand elle est régie par le verbe, placée après celui-ci sans rupture intonative. Mais elle se rencontre également en position détachée, c'est-à-dire en emploi extra-prédicatif:

(9) ***A la première vue*** **de Monsieur**, l'amour fit évanouir les espérances de fortune que j'avois fondées sur mes attraits. ('Frantext intégral', A-Cl. De Caylus, *Histoire de Monsieur Guillaume, cocher*, 1737)

(10) Ses mains étaient jointes, ses yeux étaient fixes. ***A la première vue*** on la prenait pour un spectre, **à la seconde** pour une statue. ('Frantext intégral', V. Hugo, *Notre Dame de Paris*, 1832)

Remarquons, par ailleurs, que le figement de la locution est très relatif. Certes, il n'est pas possible d'insérer un adjectif qualificatif au sein du syntagme prépositionnel que constitue *à la première vue* et *premier* est commutable avec le seul ordinal *second*, mais *vue* accepte des compléments (cf. ex. 9).

[5] La première occurrence repérée dans 'Frantext intégral' date de 1637, la dernière date de 1931. Les datations ne peuvent évidemment être qu'indicatives quant à la période d'apparition de ces locutions dans la langue.



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

### 2.2. *Un emploi endophrastique intra- ou extra-prédicatif de* à première vue

Si on consulte toujours 'Frantext intégral', les premières occurrences de *à première vue*[6] apparaissent au début du 19ème. La modification morphologique est à interpréter comme l'indice d'un plus grand figement syntaxique, *à première vue* n'acceptant pas de complément. Sur le plan sémantique, la locution est endophrastique comme *à la première vue*, elle peut se paraphraser par 'au premier coup d'œil' ou 'la première fois que X voit Y', et plus généralement au moyen des adverbes d'aspect *aussitôt* et *immédiatement*, des adverbes qui marquent le mode de survenance du procès, *à première vue* n'impliquant pas systématiquement un rapport visuel comme l'atteste d'ailleurs, parmi les exemples ci-dessous, l'énoncé (11):

(11) Voulez-vous installer à la tête de ce comité Bossuet, l'écrivain le plus fait assurément pour entendre ***à première vue*** la grande façon de Pascal, ainsi surprise? ('Frantext intégral', Ch. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 1848)

(12) Les indications qui suivent sont destinées à faciliter l'identification des étoiles. Elles se distinguent ***à première vue*** par leur éclat. ('Frantext intégral', A. Danjon, *Cosmographie: classe de mathématiques*, 1948)

Précisons que cet emploi est également attesté dans la Presse:

(13) (...) sa capacité à maîtriser ***à première vue*** le moindre détail des œuvres qu'il dirigeait n'avait d'égales que sa curiosité et sa hardiesse. (*Le Monde* 18/03/96)

Nous observons encore que la locution *à première vue* est à même de constituer le focus de la négation ou de l'interrogation, deux caractéristiques du fonctionnement de l'adverbial quand il est modifieur du verbe:

(14) (...) oh! si, si, comme votre nez s'est allongé, comme il a gonflé... je ne m'en étais pas aperçu ***à première vue***, mais je m'en aperçois... terriblement allongé... ah! quel dommage! ('Frantext intégral', E. Ionesco, *Les Chaises*, 1954)

(15) Je vois très vite et je juge assez bien. Et vous? Vous faites-vous ***à première vue*** une idée des gens? ('Frantext intégral', G. Sand, *Le marquis de Villemer*, 1864)

Enfin, tout en restant endophrastique (dans la portée du verbe au plan sémantique), *à première vue* peut apparaître en position détachée (extra-prédicative du point de vue syntaxique). Ainsi, dans les exemples (16) et (17), la locution est clairement dépendante du verbe, mais sa place n'est pas fixée à la suite de ce constituant auquel il est rattaché:

(16) (...) ***à première vue***, en un clin d'œil, j'ai jugé un homme ou une femme pour jamais (...) ('Frantext intégral', A. de Lamartine, *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient (1832–1833) ou Notes d'un voyageur*, 1835)

(17) ***A première vue***, Drifter le jaugea comme un décorateur de cinéma ou un 'créatif' de publicité. ('Frantext intégral', Ph. Labro, *Des bateaux dans la nuit*, 1982).

[6] La première occurrence repérée dans 'Frantext intégral' date précisément de 1828.



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

### 2.3. *Un emploi exophrastique extra-prédicatif de* à première vue

Parallèlement, dès le milieu du 19ème, on trouve dans 'Frantext intégral', des exemples où *à première vue* n'est plus dans la dépendance du verbe ni syntaxiquement, ni sémantiquement. Soit:

(18) ***A première vue***, il semble que le grand désavantage du métayage soit pour les propriétaires ; **à examiner les choses de plus près**, on voit que les métayers se trouvent au plus bas degré de la pauvreté et parfois de la misère. . . ('Frantext intégral', O. Voillard *et al*, *Documents d'histoire contemporaine*, 1850)

La locution adverbiale n'est plus régie par le verbe ou par un autre constituant de la phrase, et porte sémantiquement sur l'ensemble de la proposition, ou bien sur la prédication principale, ou encore sur une prédication secondaire. Elle s'interprète alors comme marqueur de point de vue, dans la mesure où elle indique une attitude du locuteur relativement à un jugement portant sur un contenu propositionnel, à savoir que ce jugement a été formulé 'sans examiner les choses de près, sans réfléchir'. Dans cet emploi qui devient majoritaire au 20ème, *à première vue* reste hors du champ de l'interrogation[7] (ex. 19) et de la négation (ex. 20), caractéristiques de l'emploi adverbial extra-prédicatif exophrastique:

(19) Entre psychologues, sociologues et historiens, quel serait ***à première vue*** l'enjeu d'un débat de compétence et d'attributions? ('Frantext intégral', L. Febvre, *Combats pour l'histoire*, 1952)

(20) ***A première vue***, l'arme du crime n'était pas restée sur les lieux (. . .) ('Frantext intégral', J-P. Manchette, *Morgue pleine*, 1973)

Outre ces tests de l'interrogation et de la négation, la coexistence de deux emplois distincts de *à première vue* se vérifie au moyen du test de la coordination. La locution peut se coordonner avec un syntagme prépositionnel qui entre dans la portée sémantique du verbe:

(21) Le devant du corps était griffé et mordu, pour autant qu'on puisse en juger ***à première vue*** **et à deux mètres de distance**. ('Frantext intégral', J-P. Manchette, *Morgue pleine*, 1973)

mais *à première vue* va se coordonner aussi avec un syntagme prépositionnel qui présente une plus grande autonomie syntaxique vis-à-vis du verbe, et qui joue aussi le rôle de marqueur de point de vue:

(22) ***A première vue*** **et pour un lecteur détaché**, ce sont des aventures inquiétantes qui enlèvent des personnages tremblants et entêtés à la poursuite de problèmes (. . .) ('Frantext intégral', A. Camus, *Le mythe de Sisyphe*, 1942)

[7] Dans le cas de l'interrogation, le locuteur demande à l'interlocuteur de répondre 'sans examiner les choses de près, sans réfléchir'.



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

### 2.4. En résumé

On peut resituer l'évolution de la locution de *à la première vue* vers *à première vue* dans la problématique de la grammaticalisation prise au sens large du terme, et plus précisément dans la perspective de Traugott (1995).[8] Un adverbial faisant primitivement partie du contenu propositionnel peut acquérir une certaine autonomie syntaxique et par là une portée plus large, pour gagner en subjectivité (Traugott, 1995: 45), et remplir une fonction modalisatrice, dans le sens où elle indique une attitude, une prise de position du locuteur par rapport à l'énoncé ou à l'énonciation. Or on a pu observer, au moyen des tests de l'interrogation et de la négation, que *à première vue* pouvait prendre une certaine autonomie syntaxique et assurer cette fonction modalisatrice. La locution est alors marqueur de point de vue et se paraphrase par 'sans examiner les choses de près, sans réfléchir'. Toutefois, la modification morphologique n'entraîne pas forcément un changement de statut de la locution puisque *à première vue* peut rester attaché au syntagme verbal (ou à un autre syntagme), et donc faire partie du contenu propositionnel. Plus encore, la position détachée, notamment en début d'énoncé, ne garantit pas un changement de statut de la locution qui peut demeurer endophrastique dans cette position et se paraphraser par 'au premier coup d'œil'. Ce que nous avons voulu mettre en évidence dans la Figure 1.

Le cotexte se révèle alors déterminant pour interpréter *à première vue* comme marqueur de point de vue. Parmi les facteurs favorisant cette interprétation, outre la présence d'éléments modalisateurs comme *sembler, paraître*, ou encore l'emploi du conditionnel, on observe que la locution entre très souvent dans un contraste binaire, et fonctionne en corrélation avec une expression signalant un point de vue qui vient disqualifier sur le plan argumentatif (au sens de Ducrot 1980) le point de vue introduit avec *à première vue*. A cet égard, nous pouvons distinguer différents types de connecteurs susceptibles d'entrer en corrélation avec la locution, tels:

- la conjonction *mais*:
  (23) ***A première vue*,** la rue de Kaboul n'a pas changé, **mais** l'atmosphère y est sans conteste plus détendue (*Le Monde* 31/12/01)
- des adverbes concessifs (*cependant, pourtant, néanmoins, . . .*):
  (24) ***A première vue***, la cour n'a rien d'extraordinaire, à l'exception de sa beauté simple et nue. **Pourtant**, cette cour est une cage, cette maison est une prison (. . .) (*Le Monde* 17/05/01)
- des locutions adverbiales fondamentalement oppositives (*en réalité, en fait, au contraire, . . .*):
  (25) ***A première vue***, cet ultime îlot gouvernemental planté au milieu d'un environnement hostile a toutes les apparences d'un bazar des collines du Népal. **En réalité**, dans une ambiance de paralysie subtropicale et de

[8] Voir aussi, pour une analyse diachronique des adverbiaux en français dans cette perspective, entre autres, Combettes (1995), Combettes et Kuyumcuyan (2007).



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

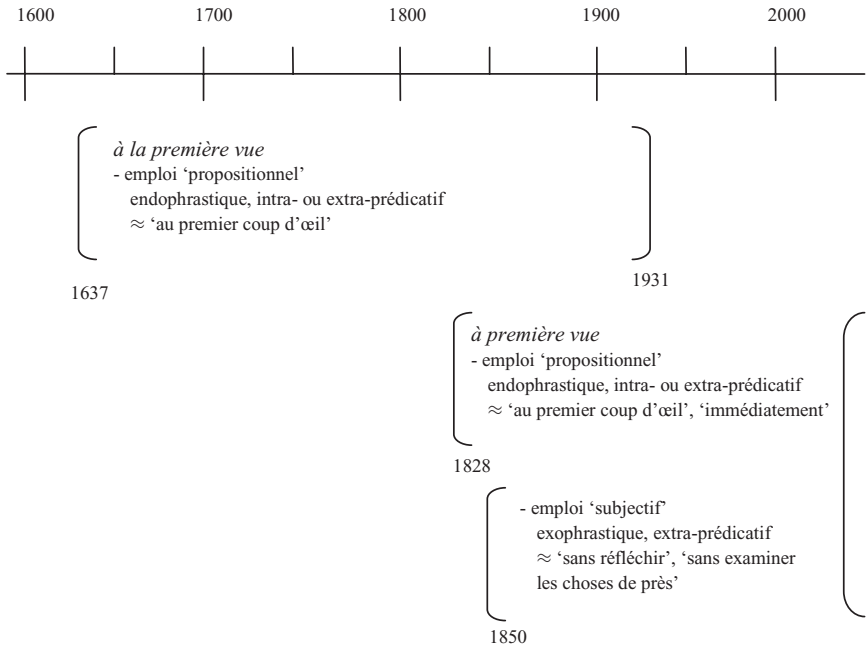



Figure 1. *Évolution diachronique des emplois des locutions 'à la première vue' et 'à première vue', d'après l'examen des occurrences dans 'Frantext intégral'*

sous-préfecture endormie, cette ville de quelques milliers d'âmes suinte l'ennui et la peur. (*Le Monde* 30/08/02)

- des expressions qui, nous l'avons dit dans notre introduction, indiquent une évolution dans le temps du jugement concernant une situation (constructions infinitives, locutions adverbiales résultatives, ...). Ces expressions sont éventuellement combinées avec un marqueur de succession temporelle (*puis,* ...) ou bien avec un marqueur d'opposition (*mais*), voire de concession (*cependant,* ...) qui signale alors explicitement une réorientation argumentative. On peut renvoyer à l'exemple (18), et citer également (26):

  (26) ***A première vue***, on croirait qu'il est inhabité, ce pays; **à mieux regarder, cependant**, on s'aperçoit combien son opulent manteau vert est déjà sournoisement travaillé en dessous par le microbe humain (...) ('Frantext intégral', P. Loti, *Un pèlerin d'Angkor*, 1912)

- des expressions nominales, qui signalent une erreur de jugement (*erreur, mauvais calcul,* ...) combinées aussi éventuellement avec un connecteur pragmatique:

  (27) ***A première vue***, on se disait que jamais on ne se dépêtrerait de tant de monde et de tant d'objets. **Erreur cependant**; après une heure de route, tout était merveilleusement tassé et immobile. ('Frantext intégral', P. Loti, *Le Roman d'un spahi,* 1881)



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

La locution peut s'inscrire ainsi dans 'une routine argumentative' (cf. Combettes et Kuyumcuyan, 2007) mettant en concurrence deux points de vue qui s'opposent sur le plan argumentatif. On trouve bien sûr des exemples qui montrent que le point de vue introduit avec *à première vue* n'est pas systématiquement réfuté, ni même neutralisé argumentativement, mais il reste toujours en attente de confirmation:

(28) La découverte a eu lieu le jeudi 23 août dans la grotte dénommée Caune de l'Arago. Cette mandibule appartient à un anténéandertalien – Homo erectus européen. 'Elle n'a pas encore été sortie de terre, car nous voulons la mouler avant de l'enlever, précise Henry de Lumley. Nous n'avons donc pas encore pu l'étudier. Mais, ***à première vue***, elle semble assez gracile, et pourrait appartenir à une femme'. (*Le Monde* 27/08/01)

Quel que soit le cas de figure envisagé (point de vue resté ou non en attente de confirmation), nous posons l'hypothèse que la locution, dans son emploi extra-prédicatif exophrastique, c'est-à-dire en tant que marqueur de point de vue, signale toujours un point de vue donné comme provisoire, et qu'elle appelle une suite, ne serait-ce que virtuelle[9] (cf. ex 28). L'étude de la cooccurrence déjà mentionnée de *à première vue* avec les verbes de perception *sembler* et *paraître*, ainsi qu'avec le conditionnel nous permettra de préciser l'origine de ce point de vue. Outre la convergence entre les instructions associées à la locution et à ces deux types de marques linguistiques, nous montrerons que la présence de la locution entraîne certaines contraintes quant aux conditions d'emploi des verbes *sembler* et *paraître*, et quant à l'emploi du conditionnel. De l'observation de ces contraintes, il ressort que si la locution *à première vue* n'indique pas à proprement parler la source du savoir, et ne peut donc être considérée comme un marqueur lexical d'évidentialité[10], elle contraint la valeur évidentielle de l'énoncé (Chafe, 1986, Dendale et Tasmowski, 1994).

## 3. *A PREMIÈRE VUE*, MARQUEUR DE POINT DE VUE

### *3.1. Un jugement provisoire*

Dans la classification de Molinier (2009) des adverbes d'énonciation, *à première vue* s'apparenterait aux adverbes 'distanciatifs' (*pour autant que je sache, à ma connaissance, si je ne me trompe pas, . . .*), des formes qui expriment une certaine réserve du locuteur

[9] Les enchaînements discursifs plus ou moins stéréotypés que nous avons repérés, et qui vont parfois au-delà du paragraphe, font apparaître la capacité de la locution *à première vue* à initier un cadre (dans les termes de Charolles 1997) et à appeler un autre cadre dans lequel le jugement va être réévalué. Cette capacité vient de ce que la locution signale toujours un point de vue donné comme provisoire, et en attente de confirmation.

[10] Nous renvoyons à la définition de l'évidentialité chez Dendale and Tasmowski (1994: 5): 'Un marqueur évidentiel est une expression langagière qui apparaît dans l'énoncé et qui indique si l'information transmise dans cet énoncé a été empruntée par le locuteur à autrui ou si elle a été créée par le locuteur lui-même, moyennant une inférence ou une perception.' Voir aussi les travaux antérieurs de Chafe (1986) sur l'anglais.



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

par rapport à l'information qu'il transmet et en limitent ainsi le crédit auprès du destinataire. Avec *à première vue*, le locuteur relativiserait la portée de son propos comme il relativise ses propos au moyen d'expressions du type *à ma connaissance* ou encore *d'après ce que je sais, à ce que je crois*[11], à ceci près cependant, que la locution ne fait pas explicitement référence à l'univers mental du locuteur puisqu'elle ne comprend aucun élément déictique de la première personne, et que le locuteur peut s'inscrire dans une voix collective, tel l'exemple (27) cité ci-dessus (*A première vue, on se disait que p*).

En revanche, on isolera la locution *à première vue* des adverbes 'd'emprunt à une source extérieure' (*à ce qu'il paraît, d'après N, à ce que j'ai entendu dire...*), qui sont typiquement évidentiels ou médiatifs[12] (Guentchéva dir., 1996) en ce sens qu'ils explicitent la source du savoir, et par là impliquent une certaine distance prise par le locuteur relativement au jugement porté. En effet, la locution *à première vue* n'explicite pas comment le locuteur a eu accès à l'information qu'il transmet dans son énoncé. Précisément, si on admet trois types de source du savoir (perception, inférence et ouï-dire),[13] elle ne dit pas si le jugement est fondé sur le témoignage des sens, c'est-à-dire sur la perception, ou s'il est obtenu par inférence, mais elle exclut que le jugement soit fondé sur un savoir emprunté, ce que nous voulons montrer maintenant.

### *3.2.* Sembler *et* paraître

Si l'on admet encore que *sembler* et *paraître* ont la particularité de présenter un jugement comme résultant d'indices qui ne sont pas suffisants, c'est-à-dire qui ne peuvent avoir valeur de *tekmerion*[14] au sens aristotélicien du terme (Rhétorique I, 2, 1357 b 3–10), on peut comprendre la convergence entre les instructions associées à *sembler* et *paraître* et celles qui sont associées à la locution *à première vue*. Avec *à première vue*, le jugement est donné comme provisoire, et ce caractère provisoire s'explique alors par le caractère non décisif des indices sur lesquels se fonde le jugement. Les deux marques sont ainsi convergentes en ce qu'elles contribuent toutes deux à l'effet de distance du locuteur relativement au jugement porté. Des exemples:

(29) Chinatown **semble**, ***à première vue***, n'être qu'un pastiche du film noir des années 40. (*Le Monde* 15/01/01)

[11] Pour ces expressions, voir Borillo (2004).

[12] A l'instar de Kronning (2004: 16 sq.), nous prenons ici *évidentialité* et *médiation* comme synonymes. Le terme médiatif a été introduit par Lazard (1956) et repris entre autres par Guentchéva (cf. Guentchéva dir., 1996). *Evidentialité*, traduit de l'anglais *evidentiality* par Vet (1988), est utilisé notamment par Dendale et Tasmowski (1994).

[13] Cf. note 10.

[14] Le *tekmerion* est un indice qui conduit nécessairement à une seule et unique conclusion (par exemple, la fièvre pour la maladie). Sur les indices, voir aussi Nølke (1994b), Anscombre *et al.* (2009).



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

(30) ***A première vue***, introduire des cliniques en Bourse **paraît** contestable, compte tenu de la nature 'sensible' de l'activité médicale. (*Le Monde* 29/05/01)

La comparaison que propose Nølke (1994b) des tours impersonnels *il semble que p* et *il paraît que p* dans le cadre d'une analyse polyphonique, fondée en partie sur une étude de Bourdin (1988), et sur la distinction faite par Ducrot (1984) entre le locuteur 'en tant que tel', responsable de l'énonciation, et le locuteur 'en tant qu'être du monde', c'est-à-dire en tant qu'individu existant indépendamment de l'acte d'énonciation, peut éclairer le fonctionnement de *à première vue*. Selon Nølke, les deux tournures impersonnelles marquent 'une dilution linguistique des responsabilités' et demandent que la responsabilité du point de vue véhiculé par *p* soit attribuée à un être discursif distinct du locuteur-en-tant-que-tel, mais *il semble que* et *il paraît que* induisent des structures polyphoniques différentes.

En signalant une source extérieure de type ouï-dire, *il paraît que* attribue le point de vue véhiculé par *p* à une instance distincte aussi du locuteur en tant qu'être du monde (locuteur-en-tant-qu'individu chez Nølke 1994b).[15] En revanche, *il semble que* introduit une inférence à partir d'un certain nombre de signes ou d'indices plus ou moins inconscients, inférence donnée comme le résultat d'un dialogue intériorisé ayant lieu au moment de l'énonciation, et qui, en conséquence, ne peut être mise en rapport avec une source extérieure de type ouï-dire. L'être discursif responsable du point de vue exprimé est alors identifié au locuteur-en-tant-qu'individu (ce qui peut être explicité au moyen du datif *me*: *il me semble que p*).

Ces différences de structure polyphonique étant mises en évidence par Nølke, on observe la parfaite compatibilité de *à première vue* avec *il semble que*:

(31) ***A première vue***, **il semble que** cette réponse s'accorde assez bien avec notre thèse mécaniste, mais ce n'est qu'une apparence (. . .) ('Frantext intégral', R. Ruyer, *Esquisse d'une philosophie de la structure*, 1930)

tandis que *à première vue* ne peut se combiner avec *il paraît que* ni avec aucun autre marqueur de source externe au locuteur (**A première vue, il paraît que Marie est malade* / **A première vue, on dit que Marie est malade*). Ce fait nous permet donc de poser l'hypothèse selon laquelle *à première vue* exclut un jugement fondé sur le discours d'autrui.

Pour confirmer notre analyse, nous verrons les contraintes qui portent sur la combinaison de la locution avec un conditionnel. Là encore, il y a convergence entre les instructions associées au conditionnel et les instructions associées à la locution, dans la mesure où *à première vue* autorise et contribue à l'effet de mise à distance de l'assertion marqué par ce conditionnel, mais la locution exclut toujours que la responsabilité du propos soit attribuée à une tierce-personne.

[15] Pour des développements ultérieurs concernant notamment le rôle que joue le locuteur dans le cadre théorique de la ScaPoline (théorie SCAndinave de la POlyphonie LINguistiquE), voir, entre autres, Nølke *et al.* (2004).



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

### *3.3.* A première vue + *conditionnel*

Combiné à la locution *à première vue*, le fonctionnement du conditionnel ne peut s'apparenter au conditionnel d'emprunt, dit aussi conditionnel journalistique (Abouda, 2001, Gosselin, 2001, Haillet, 2002). La glose en *paraît-il*, qui permet, chez Haillet (2002), d'identifier le conditionnel journalistique comme conditionnel d'altérité énonciative ne peut en effet être utilisée dans un énoncé tel que (32):

(32) ***A première vue*, on pourrait penser** que le réchauffement devrait bénéficier à cet oiseau atypique qui réussit le tour de force de se reproduire durant le terrible hiver de l'Antarctique (. . .) (*Le Monde* 12/05/01) / **A première vue, on peut penser, paraît-il, que le réchauffement. . .*

ce qui met, encore une fois, en évidence l'incompatibilité de *à première vue*, avec une source extérieure du type ouï-dire. Les croyances ou pensées peuvent être explicitement attribuées à une voix collective (ON) mais cette voix n'exclut jamais le locuteur. L'être discursif responsable du point de vue évoqué est alors identifiable, selon nous, à tout individu ayant l'expérience de l'état de choses en question au moment de l'énonciation, y compris le locuteur-en-tant-qu'individu. Dans le contexte donné, le conditionnel est en fait un conditionnel hypothétique, le cadre hypothétique étant mis en place au moyen de la locution *à première vue*, qui exprime une condition sous laquelle une croyance ou une pensée sont envisagées, et qui est paraphrasable de la façon suivante: 'si on considère la situation à première vue'. La proposition n'est validée que dans l'hypothèse avancée, d'où l'effet de sens d'atténuation associé au conditionnel.[16] Cette interprétation du conditionnel est bien sûr favorisée dans l'exemple (32) par la présence du modal *pouvoir*,[17] elle l'est aussi, éventuellement, par la présence de verbes d'attitude propositionnelle, modalisateurs d'assertion tels les verbes *croire, penser*, mais aussi *dire* qui ne fonctionne pas, dans ce contexte, comme verbe illocutoire mais comme modalisateur d'assertion:[18]

[16] D'où également la coordination possible de *à première vue* avec une subordonnée hypothétique. Par exemple: 'Dans cette phénoménologie, où ***à première vue* et si on se laisse inspirer par des schémas traditionnels**, les motifs de conflits ou de tensions paraissent nombreux (. . .)' ('Frantext intégral', J. Derrida, *L'écriture et la différence,*1967).

[17] Si nous admettons que le rôle de *pouvoir* est de poser que 'toutes les conditions nécessaires à l'actualisation du procès sont réunies au moment considéré', autrement dit, que 'rien ne s'oppose à la réalisation du procès' (Fuchs, 1989: 5), et que les chances de réalisation varient selon les contextes, nous pouvons considérer que la présence de la locution et l'emploi du conditionnel contribuent à maintenir la virtualité maximale du procès, et favorisent ainsi l'enchaînement avec un discours contradictoire.

[18] Selon Myong Soon (2004), les deux marqueurs *on dit que p* et *on dirait que p* indiquent une dilution linguistique des responsabilités, mais ils diffèrent sur le plan évidentiel: *on dit que p* marque le ouï-dire tandis que *on dirait que p* signale que l'information est obtenue par inférence à partir d'indices, et par là que le locuteur partage le point de vue de *p* tout en manifestant une certaine réserve relativement à *p*.



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

(33) ***A première vue*, on croirait** que la parole entendue ne peut rien lui apporter: c'est lui qui donne leur sens aux mots, aux phrases (. . .) ('Frantext intégral', M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, 1945)

(34) ***A première vue*, on dirait** que l'arbitre est fait pour l'économie contemporaine, qui ne connaît ni Etat ni frontières. (*Le Monde* 18/05/01)

Des unités lexicales appréciatives susceptibles de jouer un rôle de modificateur 'déréalisant atténuateur' (Ducrot 1995, Lenepveu 2007a) favorisent aussi une lecture du conditionnel hypothétique comme modalisateur de l'énonciation (cf. Korzen et Nølke 2001). Dans les exemples qui suivent, *être tenté de, être tentant de* atténuent la force argumentative sans inverser son orientation. Soit:

(35) (. . .) ***à première vue*, on serait tenté de** regarder la brachycéphalie comme due à l'altitude de ces aires respectives; ('Frantext intégral', A-C. Haddon, *Les Races humaines*, 1930)

(36) **Il serait *à première vue* tentant de** séparer les organismes qui tentent à satisfaire des revendications matérielles de ceux qui se proposent de faire triompher des revendications (. . .) ('Frantext intégral', J. Meynaud, *Les Groupes de pression en France*, 1958)

Le conditionnel hypothétique tend ainsi à modaliser l'énonciation en présence d'unités lexicales qui, combinées à l'emploi du conditionnel et à la locution *à première vue*, visent elles-mêmes à réduire la responsabilité énonciative du locuteur, favorisent la mise à distance de l'assertion, et éventuellement l'emploi contrastif de la locution *à première vue*.

C'est cette mise en contraste, due manifestement à la valeur paradigmatisante au sens de Nølke (1983) de l'ordinal *premier*, que nous voulons maintenant étudier. En tant qu'adjectif numéral ordinal, *premier* présente des propriétés paradigmatisantes mises en évidence par Schnedecker (2002): *premier* présuppose un ensemble ordonné non fini d'unités lexicales et signale la borne initiale de cet ensemble doté de deux extrémités (/***premier***, *deuxième, troisième,* . . .***dernier***/). Nous verrons dans quelle mesure ces propriétés sont conservées lorsque l'adjectif est pris dans la locution adverbiale *à première vue*.

## 4. *A PREMIÈRE VUE*, UNE VALEUR ASPECTUELLE DE DICTO

### *4.1.* A première vue *ou la phase initiale du procès énonciatif*

Il faut tout d'abord préciser que la locution *à première vue* est à même d'entretenir différents rapports avec les autres membres du paradigme tant qu'ils restent implicites, et n'impose aucune contrainte argumentative. La locution est en effet focalisable au moyen d'opérateurs argumentatifs à valeur paradigmatisante (Nølke 1983), ces opérateurs ont une fonction scalaire c'est-à-dire une orientation argumentative (au sens de Ducrot 1980) dont la direction peut être augmentative ou dégressive selon le rapport entre l'élément focalisé et les autres membres du paradigme (Nøjgaard, 1993: chap. X). Ainsi, dans les exemples ci-dessous,



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

la locution adverbiale *au moins* suppose la possibilité d'une argumentation plus forte tout en conservant l'orientation argumentative de l'énoncé global, tandis que l'opérateur restrictif *seulement* inverse l'orientation argumentative (cf. Anscombre et Ducrot 1983).[19] Soit:

(37) (. . .) on demandera peut-être pourquoi ces représentations sont accompagnées de règles d'action: ***à première vue*** **au moins**, le totémisme ou prétendu tel déborde le cadre d'un simple langage, il ne se contente pas de poser des règles de compatibilité (. . .) ('Frantext intégral', Cl. Levi-Strauss, *La Pensée sauvage,* 1962)

(38) (. . .) provoquer le vieillissement précoce paraît ***à première vue*** moins féodal que la technique du couteau et de la ligature. ***A première vue*** **seulement**, car sitôt qu'un esprit lucide a compris que par l'esprit venait désormais l'impuissance, on peut allègrement déclarer que la partie est perdue ! ('Frantext intégral', R. Vaneigem, *Traité de savoir vivre à l'usage des jeunes générations,* 1972)

En revanche, en emploi contrastif, nous avons vu que le point de vue introduit avec *à première vue* se trouvait systématiquement neutralisé sur le plan argumentatif, et que l'ensemble présupposé se ramenait le plus souvent à deux points de vue. Dans cet emploi, qui a l'avantage d'expliciter les autres membres du paradigme, on veut montrer comment la locution peut prendre une valeur aspectuelle *de dicto*, et ce en s'intéressant à son fonctionnement lorsqu'elle entre en relation avec une expression qui signale explicitement une évolution dans le temps du jugement du locuteur concernant une situation. Des exemples:

(39) Le calendrier politique, surtout, change la donne du tout au tout. ***A première vue***, il apparaît rassurant pour la droite. Pour sortir de sa dépression, celle-ci dispose, normalement, de deux années vierges de tout rendez-vous électoral avant les municipales et de trois ans la prochaine élection présidentielle. **A mieux regarder**, cependant, ce délai long est calamiteux, dès lors que l'échéance présidentielle reste le moment clé de la vie politique française, l'occasion décisive où se construisent projets et stratégies. (*Le Monde* 26/6/99)

(40) En 1994, M. Dominici apprend que ce duo, qu'il qualifie de « faux facturiers professionnels », avait constitué, en mai 1990, en Guadeloupe, la Société caraïbe d'études (SCE). ***A première vue***, rien d'étonnant: à l'époque, M. Boucheron était toujours en place, et les activités de M. Gabaude le conduisaient périodiquement dans les paradis fiscaux des Caraïbes, notamment à Grand-Caïman. **En y regardant de plus près**, l'ancien

[19] Les enchaînements suivants explicitent la direction de l'orientation argumentative:

a) Il voit au moins trois films par semaine et peut-être même quatre (direction augmentative)

b) Il voit seulement un film par semaine et peut-être même aucun / #et peut-être même deux (direction dégressive).



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

chômeur découvre que la SCE est domiciliée à Gourbeyre, qui était alors le fief municipal de Mme Michaux-Chevry. (*Le Monde* 3/08/1996)

Cette relation que nous établissons entre *à première vue* et les éléments mis en caractères gras suppose une ordination et un décalage temporel entre ce que le locuteur a pu penser et ce qu'il pense ensuite. Le décalage temporel est de nature *de dicto,* la temporalité *de dicto* étant définie ici, au sens de R. Martin (1987: 111–117), comme celle de la prise en charge de l'énoncé, correspondant à la 'fluctuation des univers de croyance'. *A première vue* va ainsi s'opposer sur le plan de la temporalité *de dicto* à des expressions du type *à bien regarder, à y regarder de plus près, en y réfléchissant,* ... lesquelles formes concernent aussi la prise en charge des propositions.

Pour rendre compte du fonctionnement de ces expressions et de la relation qu'elles entretiennent avec *à première vue*, nous faisons l'hypothèse d'un procès énonciatif qui consiste à prendre en considération une situation dans son ensemble, et qui vise à constituer un jugement stabilisé. Nous posons alors qu'à l'intérieur de la temporalité *de dicto*, les éléments que nous mettons en relation vont servir à sélectionner des phases de ce procès énonciatif. Elles constituent ainsi des marqueurs d'aspect *de dicto* (aspect du procès énonciatif). Dans cette perspective, nous admettons, à la suite de Vet (2002: 182–183), Tournadre (2004: 23), Gosselin (2010, 2011) que tout procès est virtuellement décomposable en cinq phases: préparatoire, initiale, médiane, finale et résultante, et nous pensons que, de la même façon, le procès énonciatif de prise en considération d'une situation peut se décomposer en cinq phases distinctes que des expressions permettent de signaler (au moins dans certains emplois).

Avec *à première vue*, le jugement porté par le locuteur sur une situation est présenté comme provisoire parce que le plus souvent spontané, fait dans l'immédiateté, et toujours en attente d'une confirmation; en d'autres termes, *à première vue* signale **la phase initiale** du procès énonciatif qui peut être pris dans son déroulement avec des formes notamment infinitives ou gérondives, lesquelles sélectionnent **la phase médiane** de ce procès énonciatif qui consiste à parcourir un ensemble d'éléments constitutifs d'une situation (*à mieux regarder, en y regardant de plus près, à considérer les choses de plus près,* ...). Ces formes infinitives et gérondives, qui sont annoncées par la locution *à première vue,* associent un aspect inaccompli, marqué par le gérondif et la construction en [à + Vinf.], à des procès agentifs et dynamiques (*regarder, considérer, examiner,* ...). Elles marquent ainsi, au niveau *de dicto*, un mouvement dynamique inaccompli et progressif.[20]

*A première vue* peut encore être mis en contraste avec les locutions adverbiales marqueurs de reconsidération (Rossari 1993) *en fin de compte* et *au bout du compte*, lesquelles présentent une valeur aspectuelle terminative, et signalent la phase **finale** du procès (Lenepveu 2007b). Soit un exemple, déjà partiellement cité, qui illustre la possibilité pour *à première vue* d'entrer en contraste à la fois avec une marque

[20] Sur le gérondif, voir Halmøy (2003), cf. également, entre autres, Kleiber & Theissen (2006).



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

lexicale d'opposition (*mauvais calcul*) et avec le marqueur de reconsidération *au bout du compte*:

(41) ***A première vue***, on pourrait penser que le réchauffement devrait bénéficier à cet oiseau atypique qui réussit le tour de force de se reproduire durant le terrible hiver de l'Antarctique. En effet, températures plus clémentes riment avec réduction de la banquise et, par conséquent, du long chemin - environ 150 kilomètres - séparant la colonie de l'océan nourricier. Les parents, qui se relaient pour aller se ravitailler et rapporter de quoi manger à leur oisillon unique, ont donc moins d'efforts à fournir. **Mauvais calcul**, explique Henri Weimerskirch. 'On s'est aperçu que la diminution de la glace de mer et l'augmentation de la température de surface de l'océan entraînaient une baisse du nombre de krills, ces petites crevettes qui sont la base de la nourriture tant des manchots que des poissons dont se nourrissent aussi les manchots. En fait, quand la température de la mer s'élève, les empereurs ont probablement plus de mal à trouver de quoi manger.' **Au bout du compte**, les gains éventuels dans le taux de reproduction que l'on est en droit d'espérer du raccourcissement de la banquise ne contrebalancent pas les pertes en effectifs dues à la disette. (*Le Monde* 12/05/01)

*A première vue* introduit un premier jugement présenté comme provisoire. *Mauvais calcul* explicite la prise en compte d'arguments divergents et *au bout du compte* introduit la synthèse de ce qui est pris en compte. En d'autres termes, on comprend que, suite au parcours effectué et qui était annoncé avec *à première vue*, le responsable de la reconsidération est amené à adopter un autre point de vue, lequel se donne cette fois comme stabilisé.

### *4.2. Au premier abord, de prime abord, a priori*

On peut penser que les locutions *au premier abord* et *de prime abord*, qui entretiennent très manifestement des relations de proximité sémantique avec *à première vue*, sélectionnent aussi la **phase initiale** du procès de prise en considération d'une situation,[21] ces deux locutions pouvant elles aussi être mises en corrélation avec des expressions qui signalent une évolution dans le temps du jugement du locuteur concernant une situation. Par exemple:

(42) ***Au premier abord***, l'objectif de maintenir l'Europe proche des citoyens semble une évidence. **Mais, à y regarder de plus près**, on perçoit qu'il s'agit de l'un des défis majeurs de la construction européenne. (*Le Monde* 14/10/02)

[21] Pour autant, ces deux expressions ne sont pas substituables dans tous les contextes. Ci-dessous un contexte ne permettant pas de substituer *à première vue* à la locution *au premier abord*: 'Lorsque certains comédiens vous parlent ***au premier abord/*** [*****à première vue***] d'Artaud, du Paradoxe du comédien de Diderot ou des écrits de Brecht sur le théâtre, on est tenté de reprendre la route plutôt que de crouler sous une avalanche de poncifs.' (*Le Monde* 4/02/02).



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

(43) ***De prime abord***, j'approuverais son idée, **mais réflexion faite,** je la trouve actuellement utopique et inutile. (*Le Monde* 12/10/99)

*A première vue, au premier abord, de prime abord* s'opposent en revanche à la locution *a priori*, proche par son origine étymologique, mais qui introduit un jugement présenté comme antérieur à toute expérience du locuteur concernant l'état de choses envisagé, et qui sélectionne ainsi **la phase préparatoire** du procès, c'est-à-dire la phase antérieure à la prise en considération elle-même. Un exemple où *a priori* est mis en contraste avec la locution *tout bien considéré*, laquelle sélectionne, pour sa part, **la phase résultante** de la prise en considération:

(44) Un chercheur isolé est devenu minoritaire, la plupart des travaux sont cosignés. ***A priori***, cela pourrait poser un problème au jury. Il bénéficie cependant avec les travaux multiples qui lui sont remis, d'une vision sur l'auteur qui se retrouve, seul, à l'intersection des différents textes qu'il propose, et donc des différentes préoccupations qu'il manifeste.
Cette difficulté d'appréciation doit être acceptée, car elle tient à la recherche actuelle. Elle manifeste l'intensité des échanges, autrement dit les richesses d'autant plus créées qu'elles sont partagées. **Tout bien considéré**, elle ne handicape pas vraiment le choix. (*Le Monde* 29/05/01)

Un procès énonciatif peut être ainsi envisagé dans son état résultant. Des locutions adverbiales résultatives, dites aussi marqueurs de reconsidération chez Rossari (1993), comme *tout bien considéré* mais aussi *tout compte fait, tout bien réfléchi, tout bien pesé* ou encore *réflexion faite* (cf. ex. 43) permettent de retenir **la phase résultante** du procès qui consiste à considérer une situation dans son ensemble et qui vise un jugement totalement stabilisé (Lenepveu 2006). Pour exprimer chacune des phases du procès énonciatif, il existe donc une classe d'expressions qui joue un rôle particulier dans l'organisation textuelle, ce que nous résumons au moyen de la Figure 2.

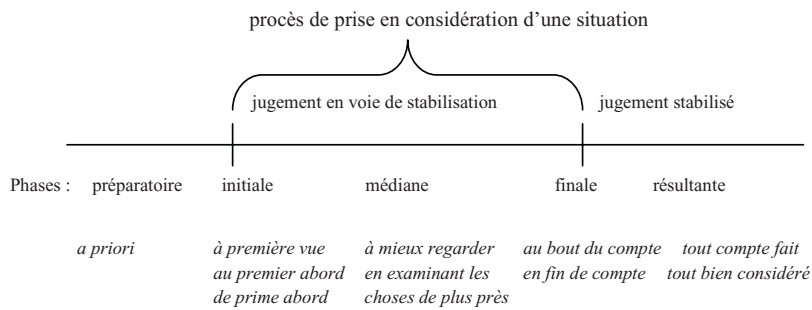



Figure 2. *Locutions permettant de sélectionner les phases du procès énonciatif de prise en considération d'une situation*



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

## 5. CONCLUSION

Nous avons montré qu'à partir de la locution *à la première vue*, qui avait un unique emploi endophrastique, s'était constituée la locution *à première vue* dotée d'abord d'un emploi endophrastique extra- ou intra-prédicatif, puis d'un emploi 'subjectif', exophrastique extra-prédicatif, de marqueur de point de vue.

Du point de vue énonciatif, cet emploi est apparu comme manifestant le caractère provisoire du jugement énoncé, ce qui induit une forme d'atténuation, de distanciation (d'où la cooccurrence fréquente de la locution avec le conditionnel et/ou certains verbes d'attitude propositionnelle). Il est apparu cependant que cette valeur atténuative était incompatible avec les marqueurs d'emprunt. L'atténuation ne provient que de ce que la situation sur laquelle porte le jugement n'a pas encore été considérée, évaluée, dans sa totalité.

En outre, il apparaît que la locution *à première vue*, en présentant le point de vue qu'elle introduit comme provisoire, et en attente de confirmation, s'inscrit dans une structure aspectuelle *de dicto* qui est celle d'un procès énonciatif de prise en considération d'une situation en vue de constituer un jugement stabilisé, chacune des phases de ce procès étant susceptible d'être sélectionnée au moyen d'une classe d'expressions qui jouent un rôle spécifique dans la structuration du texte. Des modulations contextuelles restent cependant possibles pour certaines d'entre elles. Ainsi, la locution *à la réflexion* exclut les phases préparatoire et initiale, mais contribue, en fonction d'éléments contextuels, à exprimer la phase médiane ('à la réflexion, je me demande si. . .'), ou finale ('à la réflexion, j'ai conclu que. . .').

Enfin, si *à première vue* ne peut être considéré comme un marqueur lexical d'évidentialité, dans la mesure où cette expression ne spécifie pas la source de l'information, on a cependant montré qu'elle impose des contraintes sur la valeur évidentielle de l'énoncé (en excluant la valeur d'emprunt) et surtout qu'elle indique le faible degré de fiabilité de la source assimilée à une 'première impression' (ce qui implique un sujet passif, 'vue' étant dérivé du verbe non agentif 'voir'). A l'inverse, les locutions qui expriment une évolution du jugement (selon l'aspect *de dicto*) mettent en œuvre des verbes agentifs qui indiquent que le référent du sujet devient agent du procès de prise en considération qui prend la forme d'une analyse de la situation (*regarder, considérer, compter,* . . . dans *à mieux regarder, tout bien considéré, tout compte fait,* . . .). Or cette analyse de la situation, qui conduit d'une 'première impression' au résultat d'un 'examen approfondi', va garantir l'augmentation du degré de fiabilité du jugement, et donc celle de l'engagement du locuteur.

*Adresse pour correspondance:*
*Véronique Lenepveu*
*Université de Caen Basse-Normandie*
*Esplanade de la Paix*
*Bâtiment Lettres, 3ème étage*
*14032 Caen cedex*



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

*France*
*e-mail: veronique.lenepveu@unicaen.fr*

REFERENCES

Abouda, L. (2001). Les emplois journalistique, polémique, et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire. Dans: P. Dendale et L. Tasmowski (dir.), *Le conditionnel en français*. (*Recherches linguistiques*, 25). Metz: Université Paul Verlaine, pp. 277–294.

Anscombre, J-Cl. et Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Paris-Bruxelles: Mardaga.

Anscombre, J-Cl., Rodriguez Somolinos, A., Arroyo, A., Rouanne, L., Fouillioux, C., Saló, J. et Gómez-Jordana, S. (2009). Apparences, indices et attitude énonciative: le cas de *apparemment*. *Langue Française*, 16: 39–58.

Aristote (édition 1967). *Rhétorique* I, trad. M. Dufour. Paris: Les Belles Lettres.

Borillo, A. (2004). Les 'adverbes d'opinion' *selon moi, à mes yeux, à mon avis,. . .*: point de vue subjectif et effet d'atténuation. *Langue Française*, 42: 31–40.

Bourdin, Ph. (1988). *Sembler* et *paraître*, ou les deux visages de l'apparence. *Semantikos*, 10. 1. 2: 45–67.

Chafe, W. (1986). Evidentiality in English conversation and in academic writing. Dans: W. Chafe & J. Nichols (dir.), *Evidentiality: the linguistic coding of epistemology*. Norwood (New Jersey): Ablex Publishing Company, pp. 261–272.

Charolles, M. (1997). L'encadrement du discours: univers, champs, domaines et espaces. *Cahier de Recherche Linguistique*, 6. LANDISCO, URA-CNRS 1035, Université de Nancy 2: 1–73.

Combettes, B. (1995). Approche diachronique des adverbiaux contextuels. *LINX*, 32: 33–50.

Combettes, B. et Kuyumcuyan, A. (2007). La formation des modalisateurs en français: le cas des locutions formées sur *vérité*. *Langue Française*, 156: 76–92.

Dendale, P. et Tasmowski, L. (1994). Présentation: L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir. *Langue Française*, 102: 3–7.

Ducrot, O. (1980). *Les Echelles argumentatives*. Paris: Les Editions de Minuit.

Ducrot, O. (1984). *Le Dire et le dit*. Paris: Les Editions de Minuit.

Ducrot, O. (1995). Les modificateurs déréalisants. *Journal of Pragmatics*, 24: 145–165.

Fuchs, C. (1989). Introduction: la polysémie de *pouvoir*. *Langue Française*, 84: 4–8.

Gosselin, L. (2001). Relations temporelles et modales dans le conditionnel journalistique. Dans: P. Dendale et L. Tasmowski (dir.), *Le conditionnel en français*. (*Recherches linguistiques*, 25). Metz: Université Paul Verlaine, pp. 45–66.

Gosselin, L. (2010). Les relations entre périphrases aspectuelles et conjugaisons en français. Dans: N. Flaux, D. Stosic et C. Vet (dir.), *Interpréter les temps verbaux*. Berne: Peter Lang, pp. 33–61.

Gosselin, L. (2011). L'aspect de phase en français: le rôle des périphrases verbales. À paraître dans *Journal of French Language Studies*, 21.3.

Guentchéva, Z. (dir.) (1996). *L'énonciation médiatisée*. Louvain/Paris: Peeters.

Guimier, Cl. (1996). *Les adverbes du français: le cas des adverbes en* –ment. Paris/Gap: Ophrys.

Haillet, P-P. (2002). *Le Conditionnel en français: une approche polyphonique*. Paris/Gap: Ophrys.



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

Halmøy, O. (2003). *Le Gérondif en français*. Paris/Gap: Ophrys.
Kleiber, G. et Theissen, A. (2006). Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence. Dans: F. Calas (dir.), *Cohérence et discours*. Presses de l'Université Paris-Sorbonne, pp. 173–184.
Korzen, H. et Nølke, H. (2001). Le conditionnel: niveaux de modalisation. Dans: P. Dendale et L. Tasmowski (dir.), *Le conditionnel en français*. (*Recherches linguistiques*, 25). Metz: Université Paul Verlaine, pp. 125–146.
Kronning, H. (2004). Modalité et médiation épistémiques. Dans: R. Delamotte-Legrand (dir.), *Les médiations langagières. Des faits de langue aux discours*. Publications de l'Université de Rouen, pp. 35–66.
Lazard, G. (1956). Caractères distinctifs de la langue tadjik. *Bulletin de la Société Linguistique*, 52. 1: 117–186.
Lenepveu, V. (2006). Structure grammaticale et valeur sémantico-pragmatique des locutions adverbiales de reformulation *tout compte fait, tout bien considéré, tout bien pesé, ...* Dans: J. François et S. Mejri (dir.), *Composition syntaxique et figement lexical*, Bibliothèque de *Syntaxe & Sémantique*, vol. 3. Presses Universitaires de Caen, pp. 187–202.
Lenepveu, V. (2007a). Intensification et opposition: l'adjectif intensif à valeur argumentative. *Travaux de linguistique*, 55: 45–60.
Lenepveu, V. (2007b). De la quantification à l'argumentation: le substantif *compte* dans les locutions adverbiales. *Verbum*, XXIX, 3–4: 305–317.
Martin, R. (1987). *Langage et croyance, Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles: Mardaga.
Molinier, C. (2009). Les Adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier? *Langue Française*, 161: 9–22.
Myong Soon, K. (2004). Une description des marqueurs évidentiels *on dit que* et *on dirait que*. *Travaux de linguistique*, 48: 41–52.
Nøjgaard, M. (1993). *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*. (*Historisk-filosofiske Meddelelser*, 66. 2). Copenhague: Munksgaard.
Nølke, H. (1983). Les adverbes paradigmatisants: fonction et analyse, *Revue Romane,* numéro spécial 23.
Nølke, H. (1994a). *Linguistique modulaire: de la forme au sens*. Louvain-Paris: Peeters.
Nølke, H. (1994b). La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que*. *Langue Française*, 102: 84–94.
Nølke, H., Fløttum, K. et Norén, C. (2004). *ScaPoline. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris: Kimé.
Rossari, C. (1993). A propos de l'influence de la composition morphologique d'une locution sur son fonctionnement sémantico-pragmatique. *Cahiers de linguistique française*, 14: 150–171.
Schnedecker, C. (2002). *Premier, principal, primordial:* des adjectifs qui sortent du rang? *Langue Française*, 136: 89–103.
Tournadre, N. (2004). Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM. *Bulletin de la Société de Linguistique*, XCIX, 1: 7–68.
Traugott, EC. (1995). Subjectification in grammaticalisation, Dans: D. Stein et S. Wright S. (dir.), *Subjectivity and Subjectivisation in Language*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 31–54.



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press

*Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIXème et du XXème* (1971–1994), P. Imbs puis B. Quemada (dir.). Paris: Klincksieck puis Gallimard.

Vet, C. (1988). Compte rendu critique. Dans: W. Chafe et J. Nichols (dir.), *Evidentiality: The linguistic coding of epistemology. Canadian Journal of Linguistics*, 33. 1: 65–77.

Vet, C. (2002). Les adverbes de temps: composition lexicale et 'coercion'. Dans: B. Laca (dir.), *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*. Saint-Denis: Presses Universitaires de Vincennes, pp. 179–192.



https://doi.org/10.1017/S0959269510000608 Published online by Cambridge University Press